



COUR DES  
COMPTES  
EUROPÉENNE

FR

## Discours

Bruxelles, le 28 septembre 2017

# Discours de M. Klaus-Heiner Lehne, Président de la Cour des comptes européenne

Présentation du rapport annuel 2016 de la Cour des comptes européenne  
à la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen

Seule la version prononcée fait foi.

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors

Youtube: [EUAuditors](https://www.youtube.com/EUAuditors)

[eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

Madame la Présidente,  
Monsieur le Vice-président de la Commission,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Parlement européen,

La Cour des comptes européenne célèbre cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire. Au cours de ces quatre décennies, l'environnement politique, financier et économique de l'Union européenne a considérablement changé. Et les derniers défis en date sont sans doute les plus ardues que l'Union ait eu à relever au cours de son histoire. Je pense à la crise économique et financière, aux flux migratoires sans précédent, au changement climatique et au terrorisme. Certains voient même dans l'UE le cheval de Troie de la mondialisation et non un modèle conduisant à la paix et à la prospérité.

Toutes ces difficultés ont entamé la confiance des citoyens dans les institutions européennes et nationales. Nous, qui travaillons au sein de ces institutions, nous devons réagir et répondre à l'attente, chacun dans notre sphère de responsabilité. À cet égard, j'ai le plaisir de vous annoncer de bonnes nouvelles.

Nous estimons que les comptes de l'UE pour 2016 présentent une image fidèle de la situation. Nous les avons validés, comme nous l'avons fait chaque année depuis 2007. En 2016, les recettes étaient exemptes d'erreurs significatives. Mais surtout, le niveau d'erreur estimatif pour les paiements effectués sur le budget de l'UE **ne cesse de s'améliorer**. La moitié environ des dépenses de l'UE que nous avons contrôlées en 2016 se situait en deçà du seuil de signification de 2 %.

De ce fait, nous avons émis une **opinion avec réserve** concernant les paiements de 2016, plutôt qu'une opinion défavorable. Il s'agit de notre **première** opinion avec réserve depuis que nous avons commencé à fournir une déclaration d'assurance, en 1994, et elle témoigne d'une **amélioration remarquable** des dépenses de l'UE.

Si j'entre quelque peu dans le détail, le niveau d'erreur global pour les dépenses de 2016 a été estimé à 3,1 %, contre 3,8 % pour celles de 2015 et 4,4 % pour celles de 2014.

Les «paiements fondés sur des droits», versés lorsque des conditions spécifiques sont remplies, constituent environ 49 % des dépenses de l'UE et présentent des niveaux d'erreur inférieurs à 2 %. Ces paiements comprennent les aides directes aux agriculteurs, les bourses pour étudiants et chercheurs ainsi que les frais de personnel. Pour les rubriques «Ressources naturelles: soutien du marché et aides directes» et «Administration», les niveaux d'erreur estimatifs étaient, respectivement, de 1,7 % et de 0,2 %.

Nous avons cependant constaté que des niveaux d'erreur plus élevés affectaient les «paiements fondés sur le remboursement de coûts», qui servent à rembourser des frais éligibles supportés. En ce qui concerne la «Cohésion économique, sociale et territoriale», nous avons calculé un niveau d'erreur estimatif de 4,8 %, contre 4,9 % pour les «Ressources naturelles: Développement rural, environnement, action pour le climat et pêche».

Si les actions menées par les États membres et la Commission ont permis de réduire le niveau d'erreur estimatif, nous avons constaté qu'ils disposaient d'informations suffisantes pour prévenir, ou détecter et corriger, **davantage encore** de nombreuses erreurs. En d'autres termes, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de procéder à des contrôles supplémentaires, mais que les contrôles existants doivent être correctement appliqués.

J'adresse toutefois une mise en garde: le montant total des paiements que l'UE s'est engagée à effectuer sur les futurs budgets était plus élevé que jamais en 2016, puisqu'il a atteint 238,8 milliards d'euros. **Éliminer cet arriéré** et éviter d'en créer un autre devraient figurer parmi les priorités définies dans la perspective de la planification des dépenses de l'UE pour l'après-2020.

Comme je l'ai précisé au début, nous avons tous un rôle très important à jouer dans le maintien de la confiance des citoyens dans les institutions européennes et nationales. À cet égard, il est important qu'ils sachent que l'argent public est dépensé à bon droit.

Les citoyens ne peuvent avoir confiance dans la gestion financière de l'UE que s'ils ont, avec leurs représentants élus, l'assurance que les règles en vigueur sont respectées. Notre déclaration d'assurance concernant la fiabilité des comptes de l'UE ainsi que la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes a contribué à améliorer considérablement le respect des règles de l'UE.

Mais il y a un autre point tout aussi essentiel, voire plus encore: les gens veulent savoir **à quoi leur argent a servi**. Était-il pertinent de construire une route ou un aéroport à tel ou tel endroit? La création d'emplois et la croissance ont-elles répondu à l'attente? Les fonds ont-ils été utilisés à bon escient? Pour répondre à ces questions, nous mettons de plus en plus l'accent sur la **performance**. Nous voulons contribuer à garantir aux contribuables que leur argent n'est pas dépensé en vain.

Cette ambition implique un recentrage de nos travaux d'audit. Nous devons être en mesure de publier les bons travaux d'audit au bon moment afin d'exploiter au mieux le pouvoir d'influence qui est le nôtre. Travail d'audit et travail politique sont indissociables. Aussi, afin de poursuivre notre mission et de répondre aux préoccupations actuelles des citoyens, nous allons **modifier considérablement** la manière dont nous contrôlons le budget de l'UE.

Dans bon nombre de domaines du budget de l'UE, les systèmes de contrôle destinés à prévenir ou à corriger et détecter les erreurs se sont considérablement améliorés ces dernières années. Ils nous permettent de rafraîchir notre vision de la déclaration d'assurance, et nous pensons pouvoir, à l'avenir, **nous appuyer davantage sur eux** pour évaluer la régularité des dépenses. Cette approche permettra de mettre davantage en évidence les insuffisances persistantes. Nous serons en outre mieux à même d'œuvrer au renforcement de l'obligation de rendre compte et d'améliorer encore la gestion financière de l'UE.

Dans le même temps, nous nous pencherons sur les vraies questions de performance, telles que l'obtention des résultats escomptés, leur impact ou l'incidence des activités de l'UE sur la vie quotidienne des gens. Nous examinerons si une action au niveau de l'UE était le meilleur moyen d'atteindre l'objectif visé. À cet égard, nous établirons des rapports équilibrés dans lesquels nous saluerons les **progrès réalisés** et tiendrons compte des **limites**.

La Cour des comptes européenne entend améliorer non seulement le fonctionnement de l'UE, mais aussi la compréhension qu'en ont les citoyens.

Nous avons déjà posé d'importants jalons en ce sens au cours de l'année écoulée. Nous avons établi un nombre élevé de **rapports d'audit** sur des thèmes allant de l'emploi des jeunes à l'énergie et au changement climatique en passant par la crise des réfugiés et l'approche des points d'accès.

Nous avons également publié des **documents d'information**, comme celui consacré au réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel. Nous avons également émis des **avis** sur des propositions législatives concernant la gestion financière de l'UE et fait part d'observations sur des thèmes plus larges en nous appuyant sur nos travaux de recherche et notre expérience.

Au cours des prochaines décennies, nous continuerons à être les gardiens des finances de l'UE et des intérêts des citoyens. Nous resterons cette **voix indépendante** qui soulignera ce qui va bien, mais qui n'hésitera pas à dénoncer les dysfonctionnements. Dans un monde caractérisé par la désinformation et la manipulation des données, la Cour des comptes européenne continuera de fournir des informations fiables et impartiales.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Membres, dans ce climat d'incertitude où la tendance au repli sur soi semble de plus en plus marquée, osons proposer un **agenda positif** pour l'Union européenne dans les années qui viennent.

Faisons en sorte tous ensemble, à chaque étape du cycle législatif et budgétaire, que **l'UE puisse être efficiente sur les questions auxquelles les citoyens attachent de l'importance.**

Je vous remercie de votre attention et me réjouis de notre échange de vues.